

Euromex est une entreprise fondée sur des valeurs, où la culture de prise de parole est encouragée. Cette culture favorise une communication ouverte, dans laquelle les employés se sentent en sécurité pour exprimer leurs préoccupations et signaler d'éventuelles violations éthiques.

Les règles existantes pour signaler les infractions (réglementation relative aux lanceurs d'alerte) ont été mises à jour afin de se conformer à la réglementation européenne la plus récente (Directive européenne 2019/1937 sur la protection des personnes signalant des violations du droit de l'Union) ainsi qu'à la législation belge.

Via le lien ci-dessous, vous pouvez signaler des infractions en garantissant une confidentialité totale et sans crainte de représailles. L'identité de l'informateur ne sera communiquée qu'à la personne responsable de la fonction de conformité et au responsable des ressources humaines, désignés comme gestionnaires des signalements.

Qui peut effectuer un signalement ?

Un signalement peut être effectué lorsque vous avez obtenu des informations dans un contexte lié au travail :

- Employés, anciens employés ou candidats
- Indépendants qui travaillent ou ont travaillé pour Euromex
- Actionnaires et personnes faisant partie de l'organe de gestion, de direction ou de surveillance d'une entreprise, y compris les membres non exécutifs
- Volontaires et stagiaires, rémunérés ou non
- Toute personne travaillant sous la supervision et la direction des contractants, sous-traitants et fournisseurs d'Euromex
- Les personnes aidant ou soutenant l'advertisseur et craignant des conséquences sont également protégées.
- ...

Pour les signalements d'infractions dans les domaines des services financiers, des produits et marchés financiers, ainsi que de la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, tout le monde peut effectuer un signalement. Autrement dit, l'information sur l'infraction peut alors être obtenue en dehors du contexte professionnel.

Que pouvez-vous signaler ?

Les infractions dans les domaines suivants :

- Services financiers, produits et marchés
- Prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme
- Protection des consommateurs
- Protection de la vie privée et des données personnelles
- Règles relatives aux abus de marché et à la concurrence
- Fraude & détournement de biens
- Corruption, chantage & corruption
- Conflits d'intérêts

Des juristes qui **écoutent**. Et **agissent**.

- Violations du code de conduite
- Lutte contre la fraude fiscale
- Lutte contre la fraude sociale
- Sécurité des produits et conformité
- Sécurité des transports
- Protection de l'environnement
- Sécurité nucléaire ou contre les radiations nocives
- Sécurité alimentaire, alimentation des animaux et santé et bien-être des animaux
- Santé publique
- Marchés publics

Un comportement immoral ou contraire à l'éthique, susceptible de nuire à la réputation d'Euromex, peut également être signalé. Si ces signalements ne relèvent pas du champ d'application de la réglementation relative aux lanceurs d'alerte, Euromex les traitera également de manière strictement confidentielle. Le lanceur d'alerte ne doit pas craindre de représailles.

Vous devez également signaler :

- Les tentatives de dissimulation d'une infraction
- Les infractions dont vous soupçonnez la survenue
- Les négligences

La ligne d'intégrité n'est PAS destinée aux questions ou plaintes ne relevant pas d'une faute ou d'une violation des réglementations susmentionnées, comme les questions ou plaintes des clients concernant une police d'assurance ou un dossier de sinistre, ou les conflits personnels avec Euromex en tant qu'employeur (ou ex-employeur) ou cocontractant. Ces questions doivent être posées ou exprimées par d'autres canaux.

Attention ! Les signalements doivent être faits de bonne foi, c'est-à-dire que le lanceur d'alerte doit avoir des raisons valables de croire que les informations sur lesquelles il se base sont exactes. Si, après enquête, il est prouvé que des informations fausses ont été délibérément signalées ou divulguées, le lanceur d'alerte pourrait faire l'objet de poursuites pénales.

Comment signaler une infraction ?

Euromex et le régulateur préfèrent un signalement interne à Euromex. Vous pouvez effectuer un signalement interne via :

- **La ligne d'intégrité (c'est le canal préféré)**
- Un e-mail envoyé à compliance@euromex.be

L'informateur peut également effectuer un signalement directement auprès des canaux externes de signalement désignés par le gouvernement, tels que :

- La **BNB** (Banque Nationale de Belgique)
- La **FSMA** (Autorité des Services et Marchés Financiers)
- Le **Médiateur fédéral**
- **L'autorité belge des lanceurs d'alerte** (encore à établir)

Qui traite les signalements ?

Les signalements sont gérés par la personne responsable de la fonction de conformité (indépendance protégée par la loi) et par le responsable des RH.

Des juristes qui **écoutent**. Et **agissent**.